

Budget Participatif : Pauline Véron dévoile les 77 projets parisiens qui seront soumis au vote

Entre janvier et mars, les Parisiens ont proposé plus de 5000 idées pour le budget participatif. Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris, rend aujourd'hui public les 77 projets d'envergure parisienne et les 547 projets d'arrondissement qui seront soumis au vote des habitants du 10 au 20 septembre. 75M€ sont consacrés cette année aux projets des Parisiens.

Le succès du budget participatif « démontre que Paris appartient aux Parisiens », soulignait Anne Hidalgo, Maire de Paris, en lançant l'édition 2015 de ce projet emblématique de la mandature pour favoriser la démocratie locale.

La première édition en 2014 avait déjà mobilisé plus de 40.000 votants. Le succès de cette mobilisation citoyenne s'amplifie : 560.000 Parisiens ont ainsi consulté, déposé, commenté ou soutenu les projets sur le site « Madame la Maire, j'ai une idée ».

Les services de la Ville ont examiné chacune des 5115 idées recueillies et une commission consultative, réunissant élus, agents de la ville, instances de démocratie locale et citoyens tirés au sort a sollicité l'avis des acteurs concernés sur l'ensemble des projets réalisables.

Sur le site Budgetparticipatif.paris.fr, les Parisiens pourront découvrir dès aujourd'hui les 77 projets sélectionnés pour le budget participatif parisien et les 547 projets retenus pour les budgets participatifs d'arrondissement.

« Les habitants ont su à la fois être audacieux et inventifs tout en étant très pragmatiques », se réjouit Pauline Véron, adjointe à la Maire chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne. « Les Parisiens dont les idées n'ont pas été retenues ne doivent pas se décourager, en étant retravaillées certaines pourront être reprises pour le budget participatif 2016 », souligne l'édile.

Parmi les 77 projets parisiens, les habitants ont notamment proposé un Paris plus piéton, davantage de place pour les aménagements cyclables, l'opération « décontractés dans les jardins » pour y installer des barbecues et des transats, la création de nouveaux lieux de pratiques artistiques collectives ou encore la rénovation des bains douches pour permettre aux personnes en situation de précarité d'y accéder.

Les Parisiens, sans conditions d'âge ni de nationalité, sont appelés aux urnes du 10 au 20 septembre 2015 pour choisir leurs 10 projets parisiens et leurs 10 projets d'arrondissement favoris. Ils pourront voter soit sur le site internet, soit via un bulletin papier dans des urnes présentes sur tout le territoire parisien.